

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

TRAVAIL DE FIN D'ETUDES			
Ancien Code	PAEG3B84ERG	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XAER3840		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Aude PICALET (aude.picavet@helha.be) Emilie BRASSET (emilie.brasset@helha.be) Pierre-Olivier ROBERT (pierre-olivier.robert@helha.be)		
Coefficient de pondération	150		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à mettre en dynamique l'ensemble des blocs 1, 2 et 3 au travers de la réalisation d'un travail de fin d'études (TFE) en y intégrant le développement de son identité professionnelle.

Le TFE permet de démontrer certaines compétences acquises tout au long de la formation et de contribuer à la recherche dans un domaine d'intervention spécifique, associé à un niveau des sciences de l'occupation et/ou l'un des axes de notre métier : occupation, environnement, facteurs personnels.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.4 Construire son projet professionnel
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
 - 2.2 Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
 - 2.3 Respecter la législation et les réglementations
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - 3.3 Participer à la démarche qualité
 - 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.2 Utiliser les outils de communication existants

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable:

- (1) d'effectuer une recherche documentaire,
- (2) de poser une problématique dans un contexte donné en lien avec l'ergothérapie
- (3) de construire une méthodologie rigoureuse,
- (4) de présenter et synthétiser les résultats de son projet,
- (5) de faire une analyse critique de son travail.
- (6) de s'approprier une identité professionnelle d'ergothérapeute.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG3B84ERGA Travail de fin d'études

36 h / 15 C

Contenu

Au terme de la rédaction de son TFE, l'étudiant doit être capable de poser une problématique dans un contexte donné en lien avec l'ergothérapie, de construire une méthodologie rigoureuse, d'évaluer son travail, de synthétiser et présenter les résultats, de faire une analyse critique de son travail.

L'étudiant, au travers de son TFE, montre qu'il est capable de cerner un sujet utile à sa future profession d'ergothérapeute, de l'analyser, de poser les questionnements pertinents et d'y répondre sous la forme d'une œuvre écrite, originale.

Dans un second temps, l'étudiant doit être capable de défendre son sujet à l'oral devant un jury d'experts en s'appropriant son identité professionnelle d'ergothérapeute.

Démarches d'apprentissage

L'étudiant est accompagné pour la réalisation de son TFE au travers de plusieurs dispositifs :

- dans le cadre des cours de méthodologie
- par son promoteur
- au travers de séminaires entre enseignant et étudiants
- au travers de séminaires de soutien pédagogique
- par les échanges avec la commission TFE

Dispositifs d'aide à la réussite

- Dans un premier temps, suivi et guidance par la commission TFE pour élaborer le projet de l'étudiant et s'assurer de sa cohérence tant dans l'utilisation des concepts abordés qu'avec la réalité de terrain.

- Dans un deuxième temps, chaque étudiant est accompagné d'un promoteur et/ou d'un co-promoteur pour assurer la continuité du suivi jusqu'à la soutenance orale.

- Un Cahier de suivi TFE est proposé, servant de support de communication entre l'étudiant, le promoteur, le co-promoteur et la commission TFE.

Ce cahier de suivi TFE a pour objectif de documenter et de soutenir la structuration de l'ensemble des étapes et des réflexions menant à la réalisation du TFE. C'est un outil permettant de soutenir une gestion rigoureuse du projet, faciliter la communication entre l'étudiant et son/ses promoteur(s).

- Enfin, il est prévu deux types de séminaires d'accompagnements : D'une part des séminaires encadrés par le promoteur et/ou un enseignant afin de soutenir l'étudiant dans son projet TFE, le guider et l'accompagner. Et, d'autre part, des séminaires thématiques donnés par un enseignant afin de soutenir l'élaboration d'une problématique, de la méthode de recherche et l'analyse des résultats.

L'étudiant peut également bénéficier de temps d'échanges et d'accompagnement par la coordination TFE ainsi que d'une boîte à outils disponible sur Connected.

Sources et références

Règlement du TFE disponible sur ConnectED

Documents divers de soutiens à l'élaboration du projet TFE (commission TFE, comité éthique,...)

Le cahier de suivi pour l'étudiant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les documents ressources sont sur le cours TFE sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant doit se référer aux démarches indiquées dans le règlement du TFE disponible sur connected. Si l'étudiant ne suit pas le règlement ou l'échéancier indiqué au cours de l'année par la commission TFE, cette dernière peut décider de post-poser à une session ultérieure l'évaluation (écrite et orale) du TFE.

L'évaluation est considérée comme mixte étant donné qu'elle porte tant sur la partie écrite, production écrite du TFE que sur la défense orale devant un jury de l'aboutissement du projet TFE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).